



Délit de fuite avec voiture de service.

Par **misterti**, le **15/10/2010** à **21:19**

Bonjour,

Il y a quelques jours j'ai embouti un coffret électrique avec une voiture de service, ayant eu peur de la réaction de mon employeur et sous la panique je fis l'erreur de partir sans regarder derrière moi en espérant que personne ne m'ai vu. Malheureusement ce ne fut pas le cas, les propriétaires ont appelé mon patron et l'on menacé de porter plainte pour délits de fuite. Ayant de très mauvaise relation avec mon employeur je m'attends au pire. Alors je voudrais savoir ce qu'il risque de m'arriver et si il y a un moyen de m'en sortir?

Par **Tisuisse**, le **18/10/2010** à **23:01**

Bonjour,

Vous avez vos réponses sur le post-it spécial "délit de fuite". Cela n'exclut rien de la réaction de votre patron et des sanctions qu'il serait amené à prendre à votre rencontre.